

veux ne présentent aucune altération dans leur texture. Dans le psoriasis siégeant à la tête, on observe quelquefois des plaques squameuses arrondies et bien délimitées, qu'on pourrait prendre pour des plaques d'herpès parasitaire, mais les squames du psoriasis sont plus épaisses, plus blanches, et les cheveux ne présentent d'autre altération qu'une sécheresse plus grande que d'habitude. Il est rare d'ailleurs que le psoriasis soit limité à la tête, et le plus ordinairement on observe des plaques squameuses sur d'autres parties du corps et particulièrement aux coudes et aux genoux. On devra se rappeler encore que dans l'herpès tonsurant, il existe souvent en même temps, sur diverses parties du corps, et particulièrement au cou, à la face et au dos de la main, des plaques d'herpès circiné. Dans les cas douteux, on devra d'ailleurs avoir recours au microscope, qui lèvera ordinairement toute incertitude de diagnostic. Il ne faut pas oublier, cependant, que dans les trichophyties anciennes arrivées à leur dernière période, le champignon peut avoir disparu et ne plus se rencontrer ni dans les cheveux ni dans les squames épidermiques.

Il est ordinairement facile de différencier l'herpès tonsurant des autres maladies parasitaires qui attaquent les parties pileuses : les croûtes du favus, jaunes, épaisses et disposées en godets, diffèrent complètement des squames blanches et minces et des croûtes peu prononcées, brunes ou grises de l'herpès ; l'altération des cheveux n'est pas du tout la même : dans la trichophytie, ils sont secs, gonflés, cassés et souvent engagés ; dans le favus, ils sont également décolorés et ternes, mais ils sont lanugineux et tombent entiers, sans se casser, près de leur insertion. Dans le favus ancien, dit squarreux, caractérisé par des croûtes blanches, plâtreuses, le diagnostic est plus difficile ; mais cependant l'épaisseur des squames, l'alopecie ordinairement plus complète, l'odeur spéciale

exhalée par les parties malades, serviront à reconnaître l'affection favique. J'ajouterai que l'examen microscopique, en faisant reconnaître des spores plus régulières, plus arrondies dans l'herpès que dans le favus, pourra encore aider au diagnostic.

Je n'ai pas besoin d'insister beaucoup sur les caractères différentiels qui distinguent l'herpès tonsurant de la pelade ; cette dernière maladie est tellement caractérisée par ses plaques d'alopecie partielle, par la décoloration et l'aspect lisse de la peau sur les points malades, et par l'espèce de duvet cotonneux qui remplace quelquefois les poils, qu'il est très facile de la reconnaître et de la distinguer de l'herpès.

*Pronostic.* — Le pronostic de l'herpès tonsurant est assez grave ; il faut savoir que cette maladie est longue, qu'elle réclame un traitement douloureux et minutieux qui ne peut réussir qu'à la condition d'être suivi pendant longtemps ; les récidives sont faciles tant que le parasite n'a pas été complètement détruit, et les cheveux peuvent rester grêles et même tomber complètement pour ne pas repousser, si la maladie n'a pas été traitée convenablement. De plus, la faculté contagieuse de la trichophytie force à isoler les personnes qui en sont atteintes, et peut ainsi, chez les enfants et les jeunes sujets, devenir une gêne très grande pour leur éducation littéraire ou professionnelle.

*Étiologie et pathogénie des trichophyties circinée et tonsurante.* — L'herpès circiné se développe chez les personnes de tout âge, mais il est peut-être un peu plus commun chez les jeunes sujets ; l'herpès tonsurant est observé presque exclusivement chez les enfants et chez les adolescents ; on le rencontre quelquefois sur la barbe des hommes adultes, mais il est tout à fait exceptionnel de le rencontrer à la tête chez les gens des deux sexes

qui ont passé l'âge de l'adolescence. Ces deux variétés de trichophytie paraissent se développer plus facilement et se prolonger plus longtemps chez les personnes faibles ou débilitées soit par des maladies antérieures, soit par de mauvaises conditions hygiéniques; elles sont plus particulièrement communes chez les scrofuleux; toutefois ces dernières causes prédisposantes paraissent moins puissantes pour l'herpès que pour le favus, et il arrive assez souvent de rencontrer les diverses variétés de trichophytie chez des personnes en bon état de santé.

La seule et véritable cause du développement des herpès parasitaires est la contagion qui peut s'exercer quelquefois par l'intermédiaire de l'air tenant en suspension des poussières champignonneuses, plus souvent par le fait de coiffures, de peignes, de brosses ou autres objets de toilette, ou même encore par le contact direct d'une partie affectée d'herpès appliquée sur un point quelconque du corps d'une personne saine, ainsi que cela peut arriver pour des gens qui couchent dans le même lit. Il n'est pas rare de voir l'herpès tonsurant se propager rapidement sur un assez grand nombre d'enfants, dans les asiles, dans les écoles, dans les collèges et dans les ateliers, de manière à constituer une espèce d'épidémie qu'on a souvent beaucoup de mal à arrêter.

La contagion peut avoir lieu de manière qu'une forme de trichophytie soit communiquée par le contact médiat ou immédiat d'une personne atteinte de la même variété; c'est ainsi qu'on voit l'herpès circiné donner lieu à la même maladie, et l'herpès tonsurant venir à la suite d'une communication avec une personne atteinte de la même forme d'herpès; mais comme les trois formes de la trichophytie, l'herpès circiné, l'herpès tonsurant et le sycosis, sont causées par le même champignon, il faut savoir que l'une de ces variétés, qui doivent à leur siège seul leurs différences d'aspect, peut communiquer les

deux autres; et c'est ainsi qu'on voit souvent, dans la même famille, le père atteint d'un sycosis de la barbe, la mère présentant des cercles d'herpès circiné dans une région quelconque, et l'enfant affecté au cuir chevelu d'une ou de plusieurs plaques d'herpès tonsurant. Il faut ajouter encore que l'herpès tonsurant est une maladie qu'on peut rencontrer chez les animaux domestiques et particulièrement chez les chevaux, chez les ânes, chez les chiens et chez les chats; elle est surtout commune dans l'espèce bovine. Des animaux, la maladie peut se propager à l'homme: Malherbe (de Nantes) a cité des observations incontestables d'herpès tonsurants transmis de veaux et de vaches aux personnes qui les soignaient. Bazin et moi-même, nous avons vu des exemples semblables de la même maladie transmise du cheval à l'homme.

Cette faculté contagieuse des herpès a été reconnue par tous les auteurs, et elle a été mise hors de doute par les faits d'inoculation d'herpès dus à Deffis et relatés par Bazin; elle se trouve d'ailleurs expliquée d'une manière bien complète par la nature parasitaire de ces affections. On a reconnu en effet que les herpès circiné et tonsurant étaient dus à la présence, dans l'épiderme et dans les poils, d'un champignon particulier auquel Malmsten a donné le nom de *Trichophyton* (1), lequel a été placé par les naturalistes dans la famille des Arthrosporés et dans la tribu des Torulacés. Ce végétal est formé uniquement de spores, rondes ou ovales, incolores, à surface lisse, d'un diamètre variant entre 0<sup>mm</sup>,003 et 0<sup>mm</sup>,008 (Robin). Ces spores se rencontrent principalement dans l'intérieur des poils, dont ils écartent les fibres, et à l'extérieur, dans les plaques épidermiques qui entourent le cheveu près

(1) Malmsten, *Archiv für Anatomie und Physiologie*, von J. Müller. Berlin, 1848.

de son insertion. Elles se présentent sous la forme d'amas arrondis ou allongés dans lesquels on reconnaît parfaitement, à un grossissement de 250 à 300 diamètres, la disposition et la forme des spores qui les composent. On les rencontre encore dans l'intérieur des follicules pileux d'où sortent les cheveux malades et dans les squames qui couvrent les plaques de l'herpès tonsurant. Dans l'herpès circiné, on rencontre le même végétal sur les poils follets et au milieu des lamelles épidermiques qui forment les anneaux herpétiques; mais dans cette dernière variété, le champignon est plus difficile à trouver que dans les poils de l'herpès tonsurant; et lorsqu'on le découvre, il est constitué par des spores plus petites, moins régulières; elles se rapprochent de la première description, donnée par Gruby (1), du champignon trouvé dans la mentagre, et pour lequel il avait proposé le nom de *Mentagrophyte*; Bazin le considère avec raison comme un trichophyton altéré ou peu développé. Ch. Robin prétend que les spores du trichophyton ont de la tendance à se réunir en chapelets de manière à figurer une ligne ondulée (2); mais cette disposition est bien rare, et ordinairement les spores sont isolées les unes des autres ou réunies en groupes irréguliers.

Dans l'herpès tonsurant, si l'on examine au microscope un cheveu malade, et surtout si l'on en a choisi un qui présente la gaine blanchâtre que j'ai déjà signalée, on constate ordinairement des altérations importantes: on voit d'abord la racine altérée; au lieu de présenter cet aspect arrondi qui la fait ressembler à la racine d'une plante bulbeuse, elle est aplatie, irrégulière, quelquefois même elle est tout à fait détruite. Puis le poil est coudé et présente, en certains points, des nodosités, des renfle-

(1) Gruby, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*. Paris, 1844.

(2) Ch. Robin, *Histoire naturelle des végétaux parasites qui croissent sur l'homme*. Paris, 1853.

ments anormaux; en ces endroits, il est souvent crevassé, ses fibres sont écartées, et dans ces crevasses, entre ces fibres, on aperçoit des amas de spores. A l'extrémité du poil, à l'endroit où il a été brisé, l'examen microscopique

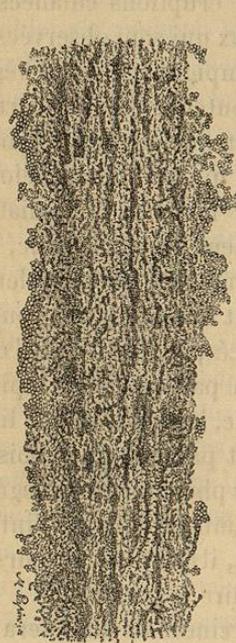


FIG. 6. — Herpès tonsurant. Gaine épidermique recouvrant le cheveu et contenant des spores (*Clinique photographique*).

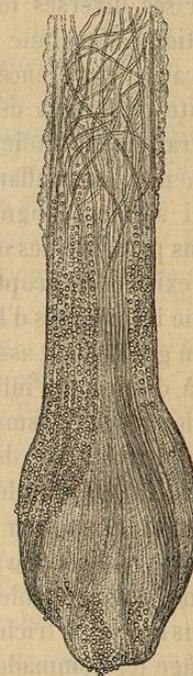


FIG. 7. — Herpès tonsurant avec de nombreuses spores à l'intérieur du cheveu.

(Pour bien voir les détails de ces planches, il faut les examiner à la loupe.)

permet encore de reconnaître que la coupe n'est ni nette, ni régulière; l'extrémité brisée paraît comme épiée, elle ressemble à un pinceau, et, entre ses fibres écartées, on aperçoit souvent des spores. Dans les poils, dans les squames et dans les poussières épidermiques qui s'attachent aux poils, on trouve souvent une quantité considé-

nable de spores, surtout lorsque la maladie n'est pas arrivée à sa dernière période.

*Traitement.* — La nature parasitaire de la trichophytie indique le traitement à l'aide duquel on doit chercher à guérir ses diverses formes; les éruptions cutanées, les altérations et la chute des cheveux qui sont observées ont pour cause la présence d'un champignon, c'est ce végétal parasite qu'il faut détruire. Toutefois, avant d'arriver à ce traitement radical, on doit quelquefois combattre les phénomènes inflammatoires qui se sont développés et qui seraient augmentés par l'emploi immédiat des moyens parasitocides ordinairement irritants. Donc, lorsqu'il existe des éruptions vésiculeuses ou pustuleuses, lorsque les plaques d'herpès sont le siège d'une rougeur et d'un gonflement assez prononcés, on doit d'abord chercher à diminuer l'inflammation par quelques topiques émollients (cataplasmes de fécule, lotions d'eau de lin ou de guimauve), par des bains et par quelques boissons émollientes ou acidules. Puis ces phénomènes phlegmasiques calmés, ou bien même d'emblée, lorsque l'inflammation locale est peu prononcée, il faut avoir recours aux moyens locaux capables de détruire le parasite.

Dans les cas de trichophytie circonscrite, on emploiera avec avantage les pommades à base de soufre ou de mercure; la pommade soufrée du Codex, contenant de deux à quatre grammes de fleurs de soufre pour trente grammes d'axonge, à laquelle j'ajoute un gramme de camphre, m'a donné fréquemment de bons résultats; on se trouve mieux encore de frictions avec la pommade au turbith minéral, contenant de un à deux grammes de sulfure de mercure pour trente grammes d'axonge; on pourra se servir également de l'onguent mercuriel et de l'onguent citrin mêlé à trois ou quatre parties d'axonge. On a employé également les onctions avec l'huile de cade, avec la teinture d'iode; je me suis trouvé moins bien des

lotions avec une solution de sublimé, lesquelles ont cependant été conseillées. Tous ces moyens agissent en détruisant le parasite; mais, pour être sûr du succès, il est nécessaire de les appliquer au delà du temps où toute trace de l'affection cutanée a disparu; en cessant trop tôt, on peut laisser quelques spores non détruites, lesquelles, en repullulant, feront bientôt reparaître la maladie. Comme adjuvant du traitement parasitocide, on emploiera quelques bains, et particulièrement des bains sulfureux ou des bains alcalins; ces derniers sont surtout indiqués lorsqu'on a prescrit des pommades mercurielles: on évite ainsi la coloration noire de la peau qui suivrait l'emploi des bains sulfureux par la formation du sulfure de mercure.

Dans la trichophytie tonsurante, le traitement est le même, mais la maladie est plus profonde, plus étendue et nécessairement plus tenace; au lieu de rester dans les lamelles superficielles de l'épiderme, le parasite se trouve dans les poils et dans la profondeur des follicules pileux; il faut donc un traitement qui agisse plus profondément; il faut surtout arrêter l'extension de la maladie en arrachant les cheveux malades, et tâcher de faire pénétrer un agent parasitocide jusqu'aux follicules pileux qui contiennent souvent une grande quantité de spores. Pour arriver à ce résultat, le meilleur traitement est celui que nous avons déjà exposé à propos du favus, lequel, proposé par Bazin, est aujourd'hui à peu près universellement adopté.

Sans entrer dans des détails déjà exposés (voy. FAVUS), j'indiquerai sommairement qu'après avoir combattu les lésions inflammatoires, lorsqu'elles existent, par les moyens convenables, on procède à l'épilation sur les parties du cuir chevelu ou de la barbe atteintes par la maladie, et j'ajouterai que cette épilation n'est pas très facile, les cheveux étant souvent tellement altérés, tellement friables, qu'ils se brisent près de la surface cutanée

et que la racine reste dans le follicule ; néanmoins on arrache tout ce qu'on peut, ce qui reste sera enlevé plus tard, à la prochaine épilation. Puis, les cheveux étant arrachés, on humecte la partie épilée avec une solution de sublimé au cinq-centième (sublimé, un gramme ; eau distillée, cinq cents grammes), en tâchant de la faire pénétrer jusqu'à l'intérieur des follicules demeurés béants après l'épilation. Ces lotions sont répétées matin et soir pendant deux ou trois jours, et, si elles déterminent une inflammation locale caractérisée par une éruption pustuleuse, on la combat par quelques applications émoullientes ; puis on passe à l'usage des pommades parasitocides que je viens d'indiquer à propos de l'herpès circiné et qui sont appliquées en frictions matin et soir. Au bout de six semaines ou de deux mois, les cheveux arrachés sont repoussés, ceux qui ont été cassés et dont la racine est restée dans le follicule ont crû, et comme dans la très grande majorité des cas la maladie existe encore, caractérisée par des squames et par l'altération spéciale des cheveux, il faut procéder à une seconde épilation, suivie de lotions au sublimé et d'onctions avec les pommades indiquées, dont on peut d'ailleurs varier la formule. Tant que la peau n'a pas repris son aspect normal, tant que les cheveux ne sont pas nets, luisants et droits, il faut renouveler les épilations, qu'on est quelquefois obligé de porter jusqu'à sept, huit, dix ou douze, en en diminuant ordinairement l'étendue à mesure que la guérison avance, mais qu'il est important de continuer jusqu'à ce que toute trace de maladie ait disparu. C'est quelquefois un traitement bien long qui peut durer un an et plus ; mais une guérison définitive, qu'on n'obtiendrait pas sans cela, viendra récompenser la patience du médecin et du malade.

Dans les herpès parasitaires, le traitement local tient la première place ; il ne faut pas cependant oublier que

ces affections se développent de préférence et sévissent plus fortement chez les sujets débilités par une cause quelconque ; de là l'indication très utile d'associer à l'emploi des topiques parasitocides l'usage des moyens médicaux et hygiéniques qui peuvent agir comme reconstituants ; je signalerai particulièrement l'utilité de l'huile de foie de morue, des préparations ferrugineuses et iodées, du quinquina, des bains sulfureux. Une bonne nourriture est indispensable ; l'habitation à la campagne, le séjour au bord de la mer, les bains de mer, les eaux sulfureuses, les eaux chlorurées sodiques, peuvent également avoir une grande influence sur la guérison, surtout dans les cas où la maladie, se prolongeant au delà du terme habituel, paraît entretenue par un mauvais état de la santé générale.

c. Trichophytie sycosique. — *Sycosis; mentagre.*

Le mot *sycosis*, synonyme de *mentagre*, a été employé par les anciens auteurs grecs et latins pour désigner des affections de la peau mal déterminées, mais principalement caractérisées par des saillies molles, ayant soit pour la forme, soit pour la structure, l'apparence de figues et siégeant au visage ; *σύκωσις* vient en effet de *σῦκον*, figue ; cette confusion dura jusqu'à Bateman, lequel, au commencement de ce siècle, donna le premier une définition précise du mot *sycosis*, qu'il appliqua à une affection de la peau caractérisée par *une éruption de tubercules enflammés, charnus, d'un rouge sombre, développés sur la partie barbue du visage ou sur le cuir chevelu, groupés et souvent confondus, susceptibles de fournir une supuration sanieuse*. Il admit d'ailleurs deux espèces, le *sycosis* du menton (*sycosis menti*), et le *sycosis* du cuir chevelu (*sycosis capilliti*). Le *sycosis* fut placé par